

Protocole d'accord sur le soutien et le développement de la chaîne du livre en Alsace 2012-2014



Alsace



- ▶ La Région Alsace et l'État se sont accordés en 2012 pour mettre en place un cadre commun destiné à soutenir l'activité des acteurs de la filière livre dans la région.
- ▶ La démarche s'articule autour de trois acteurs associatifs représentant chacune des professions :
 - le GRILL, groupement des illustrateurs,
 - l'A.Lir, association des libraires,
 - l'AEA, association des éditeurs.
- ▶ La signature de la convention aura lieu fin 2012.

Historique

29 avril 2004 : avis du Conseil économique et social d'Alsace *L'Alsace, terre du livre*.

2005 : sollicitation de la Région Alsace par les illustrateurs (singularité du livre en Alsace : très haut niveau de l'illustration avec une école de renommée internationale).

2006 : étude de faisabilité pour la création d'une structure de formation pour les illustrateurs.
Création du Grill le 26 octobre.

Historique

2006 : lancement d'une mission d'étude et de conduite d'une concertation relative à la définition d'une stratégie en faveur du livre.

2007 : rapport de synthèse et création d'une Mission du livre à la Région Alsace.

2008 : lancement du portail Alsatica.

2012 : création de l'association A.Lir.

Situation de l'édition en Alsace

L'AEA : association des éditeurs en Alsace.

20 maisons d'édition en Alsace en 2012 (dont une disparaissant).

Quelques maisons réputées : La Nuée bleue (alsatique), Accès (manuels scolaires), Arfuyen (littérature).

Situation de l'édition en Alsace

Quelques nouvelles maisons prometteuses : 2024, La Dernière Goutte, Callicéphale, La Tulipe Noire.

Fort potentiel du milieu de l'illustration avec la création de nombreuses revues : Mars, Cyclocosmia...

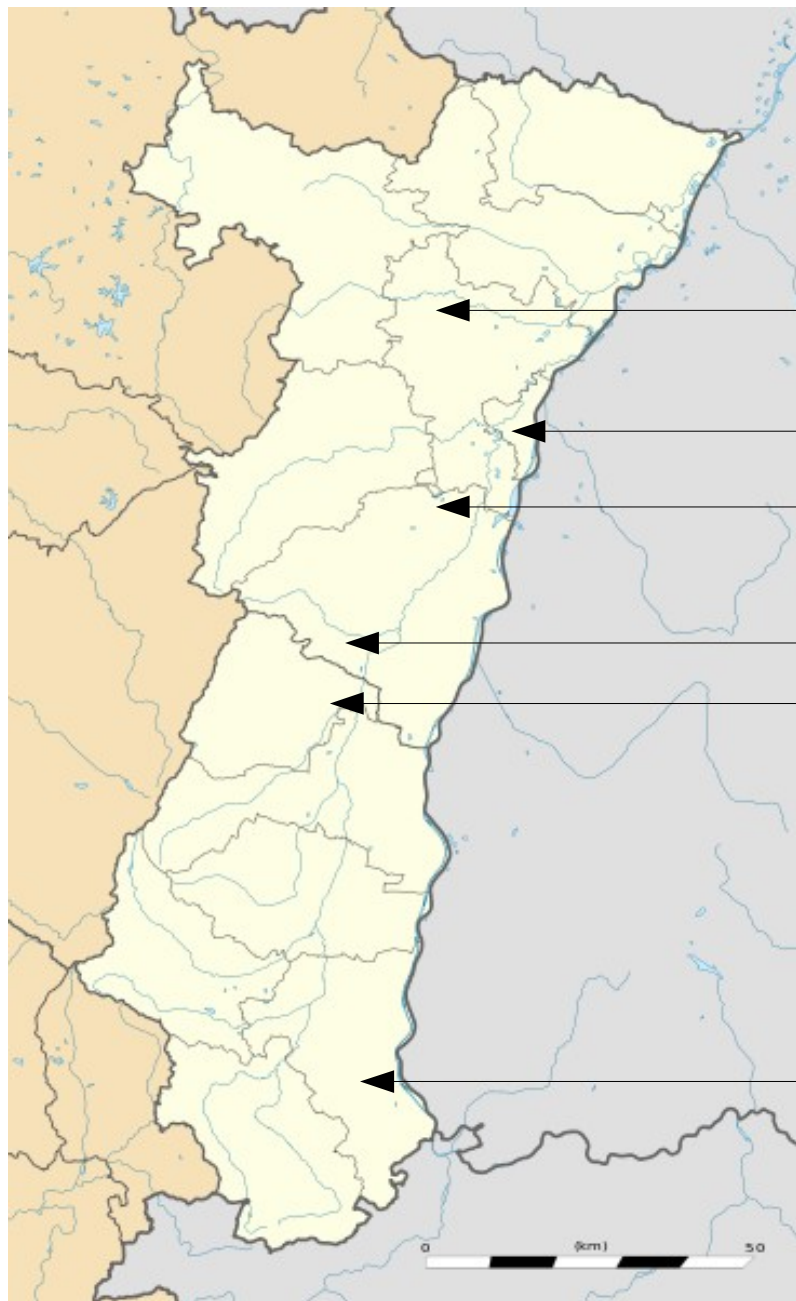
Situation de la librairie en Alsace

65 librairies en Alsace tous domaines confondus :
générales, littéraires, spécialisées, ancien et
occasion.

16 librairies labellisées LiR (chiffre 2011) pour
6 collectivités soit 717 000 habitants desservis (en
Alsace : 1,85 million d'habitants).

1 librairie labellisée LR (Kléber à Strasbourg).

Situation de la librairie en Alsace



Haguenau

2 LiR

Strasbourg et CUS

8 LiR

Obernai

1 LiR

Sélestat

2 LiR

Colmar

1 LiR

Mulhouse

2 LiR

Motifs "positifs" d'un contrat de progrès

- Encourager la création littéraire de qualité.
- Aider les acteurs à se structurer, à passer la période économique difficile et à s'orienter vers le numérique (création et économie numériques).
- Soutenir les actions en faveur du rayonnement national et international du livre et de l'illustration faits en Alsace.

Motifs "négatifs" d'un contrat de progrès

-Situation économique défavorable pour l'ensemble des acteurs, notamment certaines librairies.

-Fort besoin de structuration (éditeurs) et nécessité d'un basculement vers une autre économie (illustrateurs) avec un appui logistique.

-Absence d'interlocuteur unique pour les auteurs en région.

Articulation avec les politiques

Région Alsace : valorisation du patrimoine et de la création en région, soutien de l'emploi et formation continue.

Etat : soutien à l'économie du livre (priorité ministère de la Culture), soutien à la création littéraire et artistique ainsi qu'à la diversité éditoriale, encouragement à la transition numérique (vente, contrats avec les auteurs, création littéraire et graphique...).

7 axes d'action prioritaires

1. le soutien à la transversalité de l'information entre les acteurs de la chaîne du livre en Alsace, notamment l'information juridique,
2. l'offre de formations partagées pour que chacun puisse disposer des moyens et des outils pour faire face aux transformations économiques de la chaîne du livre induites par l'introduction du numérique,

7 axes d'action prioritaires

3. l'animation d'un réseau de coopération dynamique entre les différents acteurs,

4. la valorisation de l'activité des acteurs et des spécificités artistiques de la région,

5. le développement d'outils numériques pour encourager la diffusion,

7 axes d'action prioritaires

6. la participation à des manifestations nationales et internationales et l'ouverture interculturelle et transnationale,

7. la valorisation des savoirs-faire.

Objectifs principaux

Quatre objectifs ont été retenus : recrutement d'un chargé de mission, création d'une structure fédérative des associations professionnelles, insertion dans l'économie numérique, opérations collectives de communication.

Cette structure fédérative a vocation à être un espace regroupant les acteurs de la filière, en répondant aux problématiques propres au 21^e siècle.

Dotation 60 000 €/an à parité État et Région Alsace.

Delphine GOUGEON

Directrice de la Culture, du Tourisme et des Sports

Région Alsace

delphine.gougeon@region-alsace.eu

David-Georges PICARD

Conseiller pour le livre et la lecture

Drac Alsace

david-georges.picard@culture.gouv.fr